

# AVIS À LA POPULATION

## RÉUNION D'INFORMATION PRÉALABLE A LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'INCIDENCES SUR L'ENVIRONNEMENT

Ventis SA, rue As Pois 4D à 7500 Tournai, informe la population qu'elle projette d'introduire, une demande de permis unique relative à :

La construction et l'exploitation de 4 éoliennes sur la commune de Nivelles et de Seneffe.

Les éoliennes, les aires de montage, les chemins d'accès, les câbles électriques et la cabine de tête seront situés au Sud du contournement Sud, le long du chemin de Fontaine Lévêque (Nivelles) et de la rue du Marais (Seneffe).

Conformément aux dispositions des articles D.29-5 et suivants et R.41-1 et suivants du Code de l'Environnement, Ventis vous invite à participer à une réunion d'information préalable organisée le mardi 16 mai 2023 à 19H à l'Hôtel Nivelles Sud, chaussée de Mons 22 à 1400 Nivelles.

Cette réunion d'information a pour objet :

- 1° de permettre au demandeur de présenter son projet ;
- 2° de permettre au public de s'informer et d'émettre ses observations et suggestions concernant le projet ;
- 3° de mettre en évidence des points particuliers qui pourraient être abordés dans l'étude d'incidences ;
- 4° de présenter des alternatives techniques pouvant raisonnablement être envisagées par le demandeur et afin qu'il en soit tenu compte lors de la réalisation de l'étude d'incidences.

Les observations et suggestions destinées à la réalisation de l'étude d'incidences doivent être adressées par écrit au Collège Communal de Nivelles, Hôtel de Ville, Place Albert 1<sup>er</sup> à 1400 Nivelles (avec une copie à la société Ventis, rue As Pois 4D - 7500 Tournai) et ce jusqu'au 31 mai 2023.

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter la société Ventis, rue As Pois 4D - 7500 Tournai, par téléphone Benoît Mat au 069 590127 ou par e-mail : [info@ventis.eu](mailto:info@ventis.eu)